



Ville de Porrentruy  
Histoire Vie Nature Formation

**REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « UN GROUPE DE MUSIQUE PART EN TOURNEE EUROPEENNE : EST-CE A LA COMMISSION DE L'ECONOMIE PUBLIQUE DE PARTICIPER ? » (N° 1043) (PLR)**

**Séance du 15 novembre 2018**

**Point n° 8**

Le groupe PLR demande des explications concernant la gestion du compte 710.365.01 « Promotion touristique », par la commission d'économie publique en 2017.

Le soutien de CHF 8'000.-, accordé par le Conseil municipal en date du 9 octobre 2017 au groupe Silver Dust pour sa tournée européenne, a été attribué sous la rubrique 710.365.01 « Promotion touristique » car le logo et le nom de la ville de Porrentruy, ainsi que de nombreuses vues de la cité ont été diffusées sur la scène lors de chaque spectacle.

D'autre part, le dépassement provient chronologiquement des attributions de la commission du 28 novembre 2017 concernant cinq demandes pour la rénovation de chambres d'hôtel, par un total de CHF 32'000.-, selon l'article 3 de l'annexe aux directives du 1<sup>er</sup> juillet 2014 pour la promotion et le développement économiques et touristiques de Porrentruy.

*1. Comment sont constituées les enveloppes de chaque commission ?*

Les commissions gèrent leurs rubriques selon l'attribution du budget de l'année en cours.

*2. Qui propose les sujets ?*

Les projets sont proposés par le chef de département et le chef de service, en l'occurrence le maire et le chancelier.

*3. Comment peut-on soutenir des projets lorsque le montant de l'enveloppe est épuisé ?*

*4. La Présidence des Commissions ne doit-elle pas veiller à éviter les dépassements ?*

Le chef de département veille à ne pas dépasser en principe les chiffres du budget. Les dépassements en dessous de CHF 75'000.- par rubrique sont de la compétence du Conseil municipal et figurent dans les comptes.

*5. Comment sont évaluées les retombées économiques pour notre ville (comme par exemple dans le cas présent : « tournée européenne » ! ) ?*

L'impact touristique et économique est apprécié par la commission. Il est difficile d'en évaluer les retombées. Cependant, les efforts consentis ces dernières années au niveau économique et touristique ont amené notamment une augmentation marquée des nuitées en ville de Porrentruy (Statistiques des nuitées hôtelières : 2016 +2.65%, 2017 +8.32%). Christian « Kiki » Crétin a eu des visites à Porrentruy de certains fans anglais et belges suite à son spectacle. Dans le même sens, une subvention a été attribuée au cirque Starlight qui a intégré le logo de Porrentruy sur son flyer de tournée 2017.

*6. Ne percevant pas la moindre retombée pour Porrentruy dans ce projet, je me demande pourquoi un tel soutien n'est pas plutôt octroyé par la Commission de la culture ?*

Le passage du logo et du nom de la ville de Porrentruy, ainsi que de nombreuses vues de la cité lors du spectacle de Silver Dust ont justifié l'utilisation de la rubrique « Promotion touristique ».

Au surplus, le Conseil de ville a accepté les comptes 2017 ainsi que le rapport de gestion 2017 lors de la séance du 28 juin 2018.

29 octobre 2018

Le Conseil municipal